

# MINUSMA **HEBDO**

BULLETIN HEBDOMADAIRE D'INFORMATION DE LA MINUSMA • numéro 81 • avril 2017

## ENTRÉE EN FONCTION DU NOUVEAU COMMANDANT DE LA FORCE



**MOPTI** : LES VICTIMES DES DIFFÉRENTES CRISES S'IMPLIQUENT  
DANS LE PROCESSUS DE LA JUSTICE TRANSITIONNELLE

**TOMBOUCTOU** : RENFORCER LES POSTES DE CONTRÔLE DES  
FAMAS POUR MIEUX PROTÉGER LES CIVILS

LA MINUSMA CONTRIBUE À LA SAUVEGARDE DES ACTES DE  
**L'ESPACE D'INTERPELLATION DÉMOCRATIQUE**

**MISSION MULTIDIMENSIONNELLE • PROTECTION DES CIVILS • PAIX & COHÉSION SOCIALE •  
ACCORD DE PAIX : LA SOLUTION • FORUM COMMUNAUTAIRE • DIALOGUE INCLUSIF • REFORMES  
DU SECTEUR DE SÉCURITÉ • ACCORD D'ALGER • ENSEMBLE REUSSIR LA PAIX**

## SOMMAIRE

## DANS CE NUMÉRO

**3** LE GÉNÉRAL DE DIVISION JEAN-PAUL DECONINCK AU COMMANDEMENT DE LA FORCE DE LA MINUSMA

**5** MOPTI : LES VICTIMES DES DIFFÉRENTES CRISES S'IMPLIQUENT DANS LE PROCESSUS DE LA JUSTICE TRANSITIONNELLE

**7** TOMBOUCTOU : RENFORCER LES POSTES DE CONTRÔLE DES FAMAS POUR MIEUX PROTÉGER LES CIVILS

**8** JUSTICE : UNE FORMATION EN INFORMATIQUE AU PROFIT DES AGENTS DU GREFFE DE TOMBOUCTOU

**9** GAO : 169 CASQUES BLEUS REÇOIVENT LA MÉDAILLE DES NATIONS UNIES

**11** LA MINUSMA CONTRIBUE À LA SAUVEGARDE DES ACTES DE L'ESPACE D'INTERPELLATION DÉMOCRATIQUE

**13** EN BREF

**14** COMMUNIQUÉ



# LE GÉNÉRAL DE DIVISION JEAN-PAUL DECONINCK AU COMMANDEMENT DE LA FORCE DE LA MINUSMA

*Le Général de division Jean-Paul Deconinck, du Royaume de la Belgique, a officiellement pris ses fonctions à la tête de la Force de la MINUSMA, le 11 avril 2017, lors d'une cérémonie de passation de commandement tenue à la base opérationnelle de la MINUSMA à Bamako.*

La cérémonie a été présidée par M. Mahamat Saleh Annadif, Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies (RSSG) et a connu la participation de hautes personnalités civiles et militaires maliennes et internationales, dont M. Steven Vandeput, ministre de la Défense du Royaume de Belgique, le Général de division Didier DACKO, Chef d'Etat-major Général des Forces Armées Maliennes (FAMas), des Commandants des Forces françaises ainsi que d'autres représentants de la communauté internationale et des pays amis du Mali.

Dans son discours, le RSSG Annadif a félicité le Général Deconinck pour la confiance que le Secrétaire général de l'Organisation, António Guterres, a placée en lui, en le nommant Commandant de la Force de la

MINUSMA. Il a également remercié le gouvernement du Royaume de la Belgique de l'avoir mis à disposition pour prendre les rênes de la composante militaire de la Mission. «Vous prenez la tête de la Force de la MINUSMA, une Force qui opère au Mali dans un environnement sécuritaire plein de défis et d'opportunités, une Force où plus d'une centaine de nationalités se côtoient, avec leurs cultures et leurs diversités », a rappelé M. Annadif.

Du haut de ses trente-huit (38) ans d'expérience, le Général Deconinck a occupé plusieurs postes de commandement en Belgique et au sein de l'Union Européenne. Avant de rejoindre la MINUSMA, il a été, depuis septembre 2014, le Commandant de l'armée de terre des Forces Armées belges. Il a aussi assumé la fonction de Chef d'état-major adjoint, Commandant du Collège de Défense belge et Commandant de la 7e brigade (Marche-en-Famenne) de l'Armée belge. M. Deconinck a été, de 2008 à 2009, le Commandant de la Force du Groupement tactique de l'Union européenne.



**Adoptez l'éco-attitude**  
N'imprimez ce document  
que si cela est nécessaire !

Tenant compte de ce riche parcours, le Chef de la MINUSMA, M. Annadif, s'adressant au nouveau Commandant de la Force, a déclaré n'avoir « aucun doute que vous accomplirez votre tâche avec rigueur et professionnalisme dans le respect des valeurs des Nations Unies que nous avons en partage », tout en lui assurant son soutien total.

### LE PROCESSUS DE PAIX AU CENTRE DES ACTIONS DE LA FORCE

Dans son propos liminaire, le nouveau Commandant de la Force de la MINUSMA a exprimé sa reconnaissance aux Nations Unies, à tous les niveaux pour sa désignation. Se disant conscient de l'ampleur de la tâche qui lui est confiée, le Général Deconinck a déclaré son « intention claire d'engager tous les acteurs

nationaux et internationaux impliqués dans la sécurité du Mali et de travailler en étroite collaboration avec eux ». Par ailleurs, il a fait savoir que le processus de paix et son soutien par la Force seront au centre des actions. Cependant, le Chef de la Force onusienne au Mali a souligné la nécessité d'une cohérence opérationnelle de la Force dans ses structures et actions, par le biais du renforcement des effectifs (tel que prévu) et la mise à disposition de moyens terrestres et aériens, pour lui permettre de se projeter rapidement.

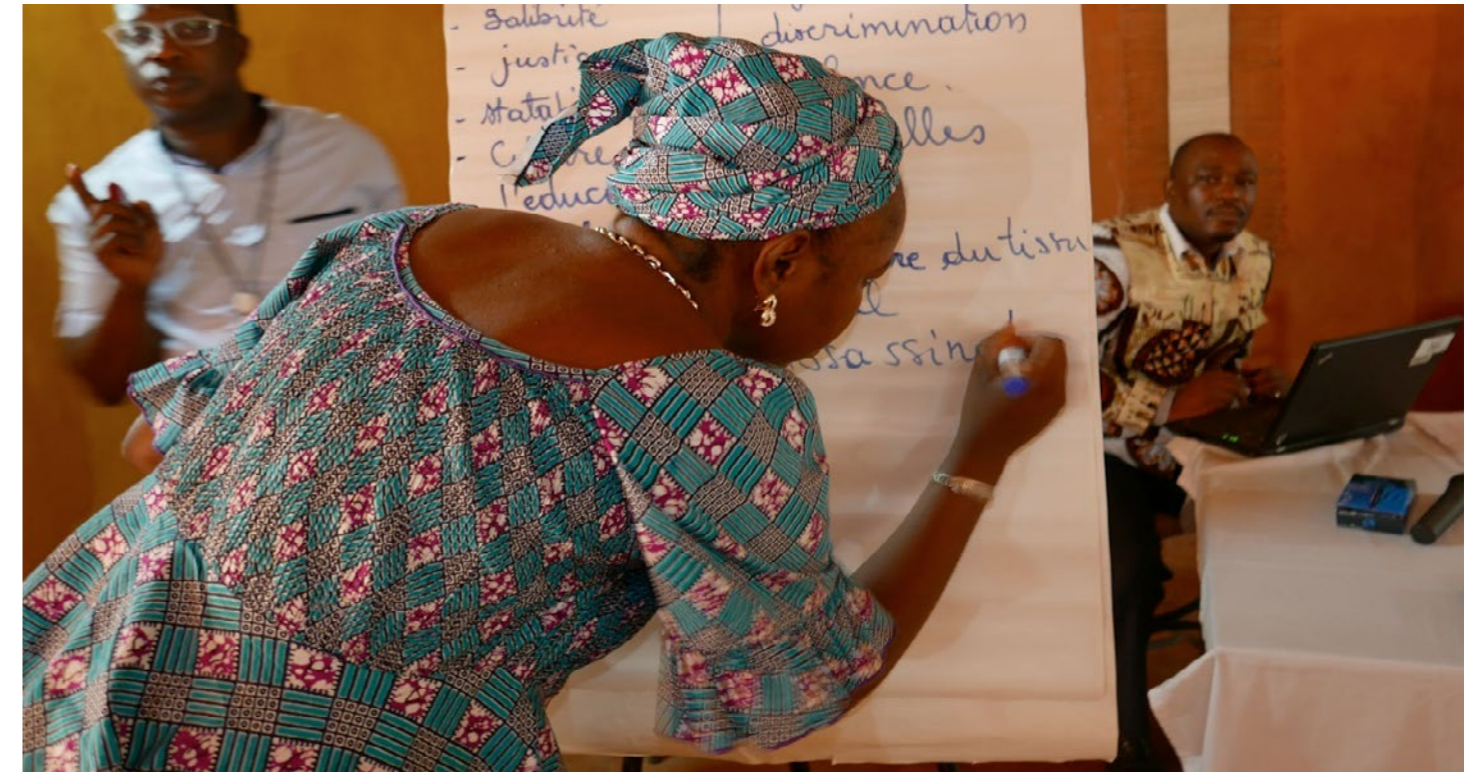
Plus loin, le Général Deconinck s'est dit fier de diriger la composante de la Force et a affirmé sa volonté de collaborer franchement avec ses frères d'armes de la MINUSMA durant son mandat. « Je voudrais m'adresser

à tous les membres de la Force, le Quartier-général de la Force ainsi que les Secteurs, et leur dire que je suis fier de devenir leur nouveau commandant, mais aussi fier de leurs efforts pour accomplir leur mission. Ils peuvent compter sur moi en toutes circonstances, de la même façon que je sais que je peux compter sur eux ».

Le nouveau Commandant de la Force onusienne au Mali a reçu le commandement du Général de division sénégalais, Amadou Kane, qui a assuré l'intérim depuis le départ du Général Michael Lollesgaard, du Danemark, en décembre 2016. Après la passation traditionnelle du drapeau onusien, le Général Kane a repris son devoir en tant que Commandant-adjoint de la Force de la MINUSMA.



## MOPTI : LES VICTIMES DES DIFFÉRENTES CRISES S'IMPLIQUENT DANS LE PROCESSUS DE LA JUSTICE TRANSITIONNELLE



**La Coordination régionale des associations des victimes des différentes crises au Mali vient d'organiser, les 05 et 06 avril 2017, un forum régional sur le rôle et la participation des victimes dans le processus de la justice transitionnelle au Mali. La Division des Droits de l'homme et de la Protection (DDHP) de la MINUSMA appuie cette initiative à laquelle ont pris part une cinquantaine de personnes venues des plusieurs cercles de la région de Mopti.**

A cheval entre les régions du Nord du Mali et celles du Sud, la région de Mopti a été toute aussi touchée par l'insécurité affectant des milliers de personnes. A cette date, la coordination régionale des associations des victimes compte plus de 1 600 membres. Pourtant, des milliers d'autres victimes restent dans l'ombre, soit à cause de la stigmatisation, soit par peur des représailles.

« Dans une situation de post crise, il n'y a pas de réconciliation sans justice et il n'y a pas de justice sans réconciliation », a avancé à la cérémonie d'ouverture Guillaume Ngefa, Directeur de la DDHP de la MINUSMA et Représentant du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme au Mali. Pour M. Ngefa, la justice transitionnelle n'est pas différente de la justice classique. D'ailleurs, « C'est la seule justice que nous connaissons », précise-t-il.

Au cours des deux jours, les participants se sont, entre autres, familiarisés avec divers thèmes liés aux droits de l'homme dans une perspective de justice transitionnelle, notamment l'accès des victimes à la justice classique, l'assistance juridique et judiciaire des victimes, la mise en place, la structuration, le fonctionnement, ainsi que les attentes et les défis de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation.

### CINQ ASSOCIATIONS DE VICTIMES OUTILLÉES

Les autorités régionales de Mopti ont salué la tenue de ce premier forum qui renforce les efforts du Gouvernement du Mali en matière de justice. « À l'ère du numérique, la dotation par la MINUSMA, des cinq associations des victimes en ordinateurs et autres accessoires pour la sauvegarde des bases de données est d'une grande importance en termes d'appui institutionnel », a estimé le représentant du Gouverneur de Mopti, Mamadou Bagna Djitteye. Celui-ci a encouragé les victimes et promis l'accompagnement des services étatiques pour la mise œuvre de l'Accord de paix.

La mairie de Mopti a, pour sa part, réitéré son soutien au processus de la justice transitionnelle. Celle-ci ne peut réussir sans l'implication de toutes les couches sociales. « La lutte contre l'impunité est la seule façon de rompre avec le cycle de la violence qui commence

à s'incruster dans notre quotidien », a déclaré Albachar Maiga, conseiller à la mairie de Mopti, représentant le Maire.

D'après Nouhoum Diallo, coordinateur régional des associations des victimes de la région de Mopti, cet appui de la MINUSMA permettra aux structures bénéficiaires d'avoir une adresse fixe, de constituer, de sauvegarder des données et de pouvoir s'informer sur le processus de justice transitionnelle. « Depuis le 4 avril, chaque membre de notre association a été initié à l'informatique. Désormais, nous pouvons écouter une victime et lui constituer un dossier avant qu'un avocat ne soit commis pour la suite », s'est-il félicité.

### LA VOIX DES VICTIMES POUR UNE JUSTICE ÉQUITABLE

Pour Moussa, commerçant originaire de la localité de Boni, située à quelques kilomètres de Douentza, le forum de Mopti est une tribune d'expression. « Les bandits ont pris le dernier billet de 10 000 FCFA que j'avais sur moi lors du voyage. Surpris de n'avoir pas trouvé plus d'argent sur moi, ils m'ont tiré dans la jambe. Pour me sauver la vie, mon cousin, présent lors du voyage, leur a remis la somme de 750 000 CFA. Je me suis évanoui quelques temps après avoir perdu beaucoup de sang », a-t-il témoigné. « Ma famille a beaucoup dépensé pour les soins de ma jambe et je suis resté immobilisé pendant plus de 18 mois. Aujourd'hui, je marche très difficilement à cause de ma jambe tordue. Je veux que justice soit faite », poursuit Moussa s'exprimant en peulh.

Oumou vit avec beaucoup de peine la disparition de son mari décédé après avoir appris brusquement l'assassinat du chef de village de Dogo (membre de sa famille) dans le cercle de Youwarou. « Des groupes armés non identifiés ont assassiné des innocents et ce sont des gens qui courent toujours dans la nature

après leur forfaiture », a-t-elle déploré.

Mohamed est une jeune victime de la crise qui exprime sa douleur avec beaucoup d'amertume. « J'ai perdu trois membres de ma famille à cause du conflit. L'un a été tué par les occupants en février 2016 et le second enlevé 7 mois après. Jusqu'ici, nous n'avons aucune nouvelle de lui », a relaté tristement Mohamed, avant d'ajouter qu'en janvier 2017, un troisième membre de sa famille a été tué par des groupes extrémistes.

### LA FEUILLE DE ROUTE DES VICTIMES

Les travaux du forum régional sur le rôle et la participation des victimes des différentes crises à Mopti ont été sanctionnés par la signature d'un acte d'engagement en faveur du processus de la justice transitionnelle. L'acte se traduit principalement par la création d'un climat de confiance entre les victimes et leurs associations, la coopération avec les autorités locales et traditionnelles, et l'élaboration d'une liste des victimes au niveau des villages.

Les participants ont notamment recommandé aux autorités locales d'écouter les victimes des crises successives pour leur apporter un soutien approprié; aux partenaires de renforcer les capacités des associations de victimes de la région de Mopti en assistance juridique, judiciaire et psychosociale, et de permettre aux associations des victimes de promouvoir et de mettre en œuvre des activités génératrices de revenus pour permettre la réinsertion socioéconomique des victimes. C'est sur cette base qu'un plan d'action sera articulé. Après Mopti, la Division des Droits de l'homme et de la Protection de la MINUSMA entend soutenir le même type de rencontres dans les autres régions du nord du pays affectées par les différentes crises.



## TOMBOUCTOU : RENFORCER LES POSTES DE CONTROLE DES FAMAS POUR MIEUX PROTÉGER LES CIVILS



**La composante de la Force de la MINUSMA dans la région de Tombouctou a remis aux Forces Armées Maliennes (FAMas) le 11 avril le deuxième poste de contrôle réalisé par les compagnies de Génie militaires de la mission onusienne. Positionné au Nord-Ouest de l'entrée de Tombouctou, ce poste de contrôle fait partie d'un projet visant la construction de six (6) points de contrôle qui s'inscrit dans le cadre des dividendes de la paix. La Norvège le finance à de plus de 127 millions de Francs CFA, à travers le Fonds multi-donateurs ou Fonds Fiduciaire (Trust Fund).**

Ce projet de construction de postes de contrôle de grand gabarit aux alentours de la ville de Tombouctou a été initié en novembre 2015, en concertation avec la composante de la Force de la MINUSMA et BARKHANE. Il répond à l'urgence de renforcer les positions des FAMas à Tombouctou pour éviter des attaques similaires à celles perpétrées contre elles, principalement au cours de la même année dans la région. « Afin d'empêcher d'éventuelles incursions terroristes, ce projet a été élaboré avec l'objectif de renforcer le dispositif sécuritaire, de permettre aux Forces de défense maliennes d'œuvrer dans un environnement sain et protégé, pour qu'elles puissent donner le meilleur d'elles-mêmes », a souligné le Brigadier-Général Kegnou Kodjo, Commandant du Secteur Ouest de la MINUSMA.

Les travaux ont permis la construction d'un poste d'observation de 4 mètres de hauteur avec une quinzaine de fenêtres de tirs, un bunker ayant la capacité de contenir une section, ainsi qu'une chicane pour ralentir les passants. Le financement de la Norvège a servi à l'achat des matériaux et la MINUSMA se charge entièrement de la construction des six postes de contrôle, à travers les sections d'ingénierie du Burkina Faso et du Ghana. Deux premiers postes ont été achevés et remis aux FAMas, les quatre autres seront terminés dans les prochains mois.

«Ce point de contrôle est conforme aux normes, il permettra d'améliorer la protection de nos soldats et de renforcer la sécurité de la ville de Tombouctou tout en contribuant à la protection des civils qui est le rôle régalien des Forces de défense et de sécurité maliennes », a indiqué le Chef d'Etat-major de la région de Tombouctou, le Lieutenant-colonel, Aboubacar Serme.

La cérémonie de réception, présidée par le gouverneur de la région de Tombouctou, M. Koïna Ag Ahmadou, a réuni le gouverneur de Taoudéni, le maire de la ville, des représentants de la société civile, des jeunes, des officiers des Forces de défense et de la sécurité maliennes, ainsi que le Chef de bureau de la MINUSMA à Tombouctou, M. Riccardo Maia.

## JUSTICE : UNE FORMATION EN INFORMATIQUE AU PROFIT DES AGENTS DU GREFFE DE TOMBOUCTOU



**La Section des Affaires judiciaires et pénitentiaires (SAJP) de la MINUSMA, en partenariat avec l'Organisation Internationale de Droit du Développement (IDLO), a organisé du 20 mars au 05 avril 2017, un atelier en informatique de base, au profit de 14 agents d'appui au greffe du Tribunal de grande instance. Déroulée au Lycée Garba Maiga de Tombouctou, cette activité visait à renforcer leurs capacités techniques pour un meilleur fonctionnement du service des greffes de la juridiction.**

Le Tribunal de grande instance de Tombouctou ne disposait que d'un seul greffier en chef, depuis le retour de l'administration en 2015, avant d'être rejoint récemment par une autre greffière. Pourtant, « Un fonctionnement normal exigerait un total de trois greffiers au minimum et un secrétaire de parquet », a expliqué M. Amadou Boubou Diallo, Président du Tribunal. En effet, ce dernier avait exprimé, dans une lettre adressée le 8 avril 2016 à Madame la Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, la nécessité de pourvoir le tribunal en ressources humaines suffisantes, afin de respecter les droits des détenus et d'éviter la prescription des dossiers.

En attendant l'application d'une solution définitive au problème d'affectation de greffiers au nord du Mali, cet atelier vient répondre à cette demande, en vue de permettre au personnel du Tribunal d'exploiter les nouvelles technologies de l'information et de faire face à la charge de travail à laquelle, le greffier en chef tentait de répondre. « Vous avez acquis un bagage suffisant que vous allez désormais mettre au profit des services du greffe dans la réalisation

de ses missions, mais aussi à votre avantage. Il s'agit d'une première étape achevée, la seconde portera sur des aspects pratiques, notamment l'encadrement du Greffier en chef », a souligné Macarius Zusurekuu, chef régional de la SAJP.

Deux semaines durant, les participants ont été initiés aux techniques de saisie, de traitement de textes, d'utilisation des logiciels et de tableurs. « Cette formation est une contribution d'une part, à l'amélioration des conditions de travail du greffier en chef, de la productivité et de la qualité des services rendus aux justiciables. D'autre part, elle va nous aider à répondre aux défis des nouvelles technologies de l'information », a souligné Aïssata Askia, Secrétaire du parquet.

Dans son allocution de clôture, M. Doudou Diamoutene, représentant le Gouverneur de Tombouctou, a salué les efforts de la MINUSMA en faveur du rétablissement de l'appareil judiciaire au Mali. Il a aussi encouragé les récipiendaires à profiter de l'expertise des Nations Unies. « Je vous exhorte donc à redoubler d'efforts pour que ces connaissances acquises profitent à l'ensemble de la population de Tombouctou », a-t-il invité.

La formation a été sanctionnée par un certificat décerné aux participants, lors de la cérémonie de clôture présidée par le Représentant du Gouverneur de la région, en présence du Maire de la ville, du Coordinateur régional de l'Organisation Internationale de Droit du Développement (IDLO), ainsi que du Responsable de la Section des Affaires judiciaires et pénitentiaires de la Mission onusienne.

## GAO : 169 CASQUES BLEUS REÇOIVENT LA MÉDAILLE DES NATIONS UNIES



**Le Colonel Jean-Philippe Sellier, Commissaire adjoint de la Police des Nations Unies (UNPOL) au sein de la MINUSMA, s'est rendu à Gao, le mardi 12 avril 2017, pour la première remise de médailles à 138 éléments de l'Unité de police constituée (FPU : Formed Police Unit) du Burkina Faso et 31 autres policiers individuels, servant sous le drapeau onusien au Mali.**

« Depuis leur déploiement, ils ont travaillé avec abnégation et un souci constant de mettre en œuvre le mandat le mieux possible. Ils remplissent aujourd'hui toutes les conditions d'obtention de la médaille des Nations Unies, car ils se sont bien acquittés de leur mission en s'investissant avec détermination et professionnalisme dans le respect strict des tâches définies par notre mandat. A cet égard, ils sont tous méritants et ont droit de bénéficier de ce symbole de reconnaissance », a déclaré le Colonel Sellier.

Au quotidien, l'unité de police de la région de Gao assure la protection du personnel et des installations des Nations Unies, ainsi que celle des populations

civiles. En un peu plus de six mois, les Casques bleus burkinabè « y ont effectué 424 patrouilles urbaines et 53 patrouilles de longue portée », a souligné le lieutenant-colonel Kanou Coulibaly, commandant de la FPU à Gao.

Le bien-être de la population civile occupe aussi une place importante dans le travail des gardiens de la paix de la MINUSMA. « L'hôpital de niveau 1 de l'unité a offert une consultation médicale gratuite à 58 personnes et ainsi qu'un don de médicaments d'une valeur de plus de 500 000 Francs CFA à la population du secteur de Tianamé, dans l'agglomération de Haoussa Foulane », a ajouté le lieutenant-colonel Coulibaly.

Le commissaire adjoint d'UNPOL ainsi que les autorités présentes, dont le Chef d'État-major de la Gendarmerie du Burkina Faso, M. Coulibaly Tuandaba venu spécialement pour la cérémonie, le Chef de Bureau de la MINUSMA, M. Mohamed El-Amine Souef, le commandant de la Police des Nations Unies à Gao, M. Mohamed M.D. Prince Aledji, et le

représentant du Gouverneur de la Région et conseiller aux affaires économiques et financières, M. Ibrahim Boncana, ont décoré ces Casques bleus de la prestigieuse médaille onusienne.

Être gardienne de la paix est une expérience extraordinaire Mme Zongo Saminatou, maréchale des logis dans la gendarmerie du Burkina Faso depuis six ans, est arrivée en juin 2016 dans la région de Gao, pour servir au sein de l'Unité de police constituée de la MINUSMA. Récipiendaire de la

médaille des Nations Unies, elle a exprimé sa joie d'être honorée après 9 mois de loyaux services : « C'est un honneur pour moi. Je me suis retrouvée au Mali, précisément à Gao dans le nord de ce beau pays, pour contribuer à la paix. Loin de ma famille, dans un environnement stressant, c'est une expérience extraordinaire. Aujourd'hui, cette reconnaissance change tout et c'est l'un des meilleurs moments de ma vie. C'est vraiment un honneur », a-t-elle indiqué.

Pour sa part, le commandant régional de la Police onusienne à Gao, M. Aledji, a remercié l'Etat burkinabè « pour avoir mis à la disposition du Mali ses braves soldats pour la noble cause de la paix ».

En plus des experts militaires, policiers et de la FPU, deux bataillons du Burkina Faso sont également déployés à Tombouctou et à Diabaly dans le Secteur Ouest.



## LA MINUSMA CONTRIBUE À LA SAUVEGARDE DES ACTES DE L'ESPACE D'INTERPELLATION DÉMOCRATIQUE



**Le 12 avril 2017, a eu lieu la cérémonie de remise des actes de l'Espace d'Interpellation Démocratique (EID) à Bamako, dans la salle de conférence des services du Médiateur, sous la co-présidence du Médiateur de la République, M. Baba Akhib Haidara et du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général en charge des affaires politiques de la MINUSMA, M. Koen DAVIDSE. L'appui technique et financier de la Mission onusienne en a permis l'édition d'un millier.**

Au lendemain de la révolution de 1991 et après l'avènement de leur jeune démocratie, les maliens avaient soif de liberté et de justice. Pour pallier à cette demande pressante du peuple, les autorités de l'époque ont jugé nécessaire d'aménager un espace où les citoyens, s'estimant lésés par les pouvoirs publics, auraient eu la possibilité non seulement de s'exprimer mais également de demander des réparations, si toutefois la responsabilité de l'État ou de ses démembrements était avérée. C'est dans cette optique que l'Espace d'Interpellation Démocratique (EID) a été mis en place, sous la tutelle du Ministère de la Justice, avant d'être transféré dans le giron du Médiateur de la République.

### UNE TRIBUNE D'EXPRESSION POUR LES MALIENS

Pour sauvegarder cette mémoire collective de l'expression des sans voix, des plus vulnérables et des victimes du système judiciaire, la Division des droits de l'homme et de la Protection (DDHP) de la MINUSMA et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ont appuyé les efforts du Bureau du Médiateur de la République pour la recherche, la compilation et l'édition des actes de six éditions de l'EID (2008, 2009, 2012, 2013, 2014 et 2015), en cinq volumes de 200 exemplaires chacun, soit 1 000 au total.

« En soutenant l'impression des actes de l'EID depuis sa création, le Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme est d'avis que ces actes constituent la mémoire collective du peuple malien dans ses échanges et relations avec l'administration publique. Ils constituent une source de l'histoire proche et peuvent servir aux chercheurs pour la rédaction de travaux riches et variés dans les domaines du droit et des sciences humaines et sociales », a déclaré le Directeur de la Division des

droits de l'homme et de la protection de la MINUSMA et Représentant du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme au Mali, M. Guillaume Ngefa.

Unique en son genre, l'EID est une véritable tribune d'expression et de promotion des droits de l'homme et des valeurs démocratiques au Mali. Cité en exemple à travers le monde, l'EID est un espace d'expression démocratique où le citoyen interpelle directement et publiquement les autorités nationales, dès lors qu'il estime que ses libertés et droits n'ont pas été garantis. Cet exercice de dialogue entre gouvernants et gouvernés permet de dégager et de clarifier les différentes obligations et responsabilités, mais aussi les droits légitimes des citoyens, en matière de promotion et de protection des droits de l'homme.

### « UN ENSEMBLE DE RÉFÉRENCE POUR LES PERSONNES EN CHARGE DES POLITIQUES SECTORIELLES »

Dans son allocution, le Médiateur de la République a remercié la MINUSMA à travers sa Division des droits de l'homme et de la protection pour son accompagnement financier à l'organisation de l'Espace d'Interpellation Démocratique depuis 2014 et via lequel le Représentant du Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, M. Ngefa, a toujours adressé au peuple malien un message de paix et de justice, en tant que voix de l'Organisation des Nations Unies.

Selon le médiateur, il est important de perpétuer cette mémoire pour les générations actuelles et les générations futures. Il a aussi adressé ses remerciements au Directeur de la documentation et des archives pour le travail abattu qui a abouti à l'édition de certains actes, notamment 2008, 2009,

2012, 2013, 2014, 2015, quatre ans après que le Médiateur ait pris en charge l'organisation de l'EID. « Ces collections et les actes de l'EID constituent un ensemble de référence pour les personnes en charge des politiques sectorielles. Car au-delà des problèmes présentés et des réponses apportées, nous avons des attentes qu'il faudrait étudier et comprendre », a-t-il souligné.

### UN CADRE POUR LA PROMOTION DE LA PAIX ET DES DROITS DE L'HOMME

Pour sa part, M. Davidse a salué la sagesse du Médiateur qui a permis de bien mener la Conférence d'Entente Nationale. Il a également exprimé son plaisir de participer à la cérémonie. Celle-ci est l'aboutissement, depuis 2013, d'une coopération étroite et fructueuse entre le Bureau du Médiateur de la République, la MINUSMA, et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. « Cette collaboration a non seulement contribué au renforcement des jalons d'un long processus démocratique mais permet aussi d'offrir un cadre plus propice à la promotion de la paix, des droits de l'homme et à l'enracinement des valeurs démocratiques », a affirmé M. Davidse.

La cérémonie s'est achevée avec une remise symbolique des actes par le Représentant spécial adjoint du Secrétaire général au Médiateur de la République et une visite du centre de documentation. A l'issue de l'activité, tous étaient unanimes sur la nécessité de poursuivre la collaboration de manière à consolider les efforts des institutions de développement démocratique, d'accroître l'efficacité des mécanismes judiciaires, y compris ceux de la justice transitionnelle.



# ENBREF

## 11 AVRIL

Le Général de Division Jean-Paul Deconinck a pris officiellement, ce 11 avril 2017, le commandement de la Force de la MINUSMA, en présence de plusieurs personnalités, dont le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, également Chef de la MINUSMA, du Ministre de la Défense belge, des autorités civiles et militaires maliennes, des représentants de la communauté internationale et des pays partenaires du Mali à la base opérationnelle de la Mission onusienne à Bamako



## 13 AVRIL

Le 12 avril, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies et Chef de la MINUSMA, M. Mahamat Saleh Annadif, s'est entretenu en ses bureaux, avec l'envoyé spécial de la Suisse pour le Sahel, M. Didier Berberat. Le processus de paix, la situation au Mali, y compris la Conférence d'Entente Nationale sont, entre autres, les points soulevés lors de ces échanges.



## 14 AVRIL

Le 13 avril, le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies, M. Mahamat Saleh Annadif, a reçu une délégation d'Amnesty International, avec à sa tête M. Gaetan Mootoo, chercheur au Secrétariat International. La situation des droits de l'homme au Mali a été au centre des discussions.



## 14 AVRIL

Le Chef de la MINUSMA, M Mahamat S. Annadif, s'est entretenu, le 13 avril dernier, avec le gouverneur de la région de Ménaka, M. Daouda Maïga, au quartier général de la MINUSMA. Une rencontre durant laquelle les deux personnalités ont discuté de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et des actions de la Mission onusienne, en ce sens, dans cette nouvelle région du Nord #Mali.





## COMMUNIQUÉ

### 14 AVRIL : COMMUNIQUÉ DE PRESSE D'UNE MISSION DE HAUT NIVEAU À KIDAL : IMPORTANTES CONTRIBUTIONS DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE AU RELÈVEMENT DU NORD DU MALI

Bamako, le 14 avril 2017 – La Représentante spéciale adjointe du Secrétaire général de l'ONU et Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies au Mali, Mme Mbaranga Gasarabwe, accompagnée d'une large délégation, a effectué hier une visite de travail à Kidal. La délégation était composée de l'Ambassadeur du Canada, de l'Ambassadeur des Pays-Bas, des Représentants des Ambassades de France et d'Allemagne, du PAM, du PNUD, d'OCHA et de la FAO. L'objectif de cette visite était d'échanger avec le Président de l'Autorité Intérimaire, M. Hassan Ag Fagaga, avec les composantes de la société civile, y compris les femmes et les jeunes, et avec les ONG. L'équipe a aussi visité des projets récemment finalisés par les Nations Unies à Kidal et financés par des pays donateurs.

Lors des échanges, les membres de la délégation ont exprimé leur satisfaction quant à l'installation des autorités intérimaires à Kidal, un pas qu'ils estiment très important dans la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali. Ils ont insisté sur l'importance de concrétiser les dividendes de la paix au profit des populations. Ils ont souligné l'importance de l'implication de la population dans le processus de paix à travers un dialogue constructif et un respect mutuel.

Pour leur part, les représentants de la société civile ont insisté sur les besoins des populations en termes de services de base, en particulier en eau et électricité. Ils ont également souligné l'importance de la réduction du chômage et de la création d'emplois pour répondre aux défis sécuritaires.

Ces échanges ont été l'occasion pour la représentante de l'Ambassade de France d'annoncer qu'un nouveau programme de 19 millions d'euros, cofinancé par la France, l'Union Européenne et le gouvernement malien serait mis en place prochainement pour favoriser le développement des régions du nord du Mali, y compris Kidal. Elle a souligné la nécessité pour les populations de travailler ensemble afin d'identifier des projets pertinents à financer à travers ces fonds.

La délégation a ensuite visité trois projets exécutés dans la région de Kidal. Le premier consiste en la réhabilitation et l'équipement de sept écoles à Kidal, Anefis, Tessalit, Aguelhoc et Talabit. D'une valeur de 255 millions de Francs CFA, ce projet a été financé par le Danemark à travers le Fonds Fiduciaire de l'ONU pour la paix et la sécurité au Mali. En appui de l'éducation à Kidal, le PAM conduit depuis janvier 2015 un projet d'installation de cantines scolaires pour 13 écoles dans les cercles de Tessalit et de Kidal.

Le deuxième projet visité était celui de l'éclairage de la ville de Kidal par l'installation de 95 lampadaires solaires. Ce projet, d'un coût de 114 millions de Francs CFA, a été rendu possible grâce à la contribution du Danemark au Fonds Fiduciaire de l'ONU. Les représentants de la société civile présents ont souligné que les lampadaires, installés depuis deux mois, ont réduit l'insécurité et contribué à une croissance des activités socio-économiques dans la ville. Un appel a été lancé pour l'installation de plus de lampadaires.

Ensuite, la délégation a visité le barrage réhabilité d'Intikoi. Financé grâce à l'appui des Pays-Bas au Fonds Fiduciaire de l'ONU pour un montant de 73 millions de Francs CFA, ce projet permettra une meilleure rétention de l'eau dans la nappe phréatique ainsi qu'une amélioration des conditions de vie des habitants et le développement d'activités agropastorales.

La visite de ce projet a été l'occasion d'annoncer le financement de la seconde phase de la construction du barrage d'Etambar, pour un montant de 105 millions de Francs CFA, grâce la contribution du Canada au Fonds Fiduciaire de l'ONU. Ce barrage, dont la construction a déjà débuté via à un financement de la population elle-même et de Barkhane, sera installé du côté de la ville opposé à celui du barrage d'Intikoi, deux zones clés pour assurer l'approvisionnement des habitants en eau potable.

Pour conclure la visite, Mme Gasarabwe a insisté sur le soutien de la population à l'Autorité Intérimaire pour répondre aux besoins urgents de la région. Elle a souligné que la coopération de la population sera cruciale pour la réhabilitation de l'aérodrome, en vue de faciliter l'appui que la communauté internationale est prête à apporter, notamment pour la fourniture de services sociaux de base.

Le Fonds Fiduciaire pour la paix et la sécurité au Mali (Trust Fund) est un fonds multi-donateurs qui vise à assister le Gouvernement malien dans ses efforts pour assurer une paix durable, le retour de l'autorité de l'État, de la sécurité et de l'ordre constitutionnel, et pour soutenir les interventions humanitaires cruciales et l'aide au développement concourant aux efforts à court et à long-terme de la communauté internationale pour résoudre la crise au Mali.





**22 AVRIL**

Journée internationale de la Terre nourricière



MINUSMA

Ensemble, réussir la paix

RETROUVEZ NOUS SUR :

-  <http://minusma.unmissions.org>
-  [facebook.com/minusma](https://facebook.com/minusma)
-  [www.flickr.com/photos/minusma](https://www.flickr.com/photos/minusma)
-  [twitter.com/UN\\_MINUSMA](https://twitter.com/UN_MINUSMA)
-  [www.youtube.com/minusma](https://www.youtube.com/minusma)
-  [https://www.instagram.com/un\\_minusma](https://www.instagram.com/un_minusma)



- Bamako 106.6 MHz
- Gao 94.0 MHz
- Kidal 94.0 MHz
- Menaka 94.0 MHz
- Mopti 91.8 MHz
- Tessalit 94.0 MHz
- Tombouctou 92.6 MHz

